



BULLETIN DES PETITS CHANTEURS DE NOTRE-DAME d' ANDIRAN

N. 67

16 Octobre 1976

=====

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de 1976

La Loi française nous fait un devoir de tenir chaque année une Assemblée Générale Ordinaire. Nous avons coutume de la faire lors de la rentrée scolaire. Le moment est donc venu de tenir celle de l'année 1976. Par ailleurs cette Assemblée a cette année une importance exceptionnelle, compte tenu des Projets de notre Association.

Inutile d'insister sur le fait que cette Assemblée concerne tous les membres et en particulier tous les Parents des Petits Chanteurs. Nous aimerions beaucoup qu'à cette Assemblée toutes les familles de nos Petits Chanteurs soient représentées. D'autant plus qu'il y aura sans doute des décisions à prendre et que tout le monde est concerné par ces décisions.

Nous aurions voulu tenir cette Assemblée dans le Local officiel de notre Association, c'est à dire la Maison des Jeunes d'Andiren. Or après des sondages d'opinion (très à la mode) il est résulté que la plupart des familles étant de Mézin, il serait bien que notre Assemblée se tienne, au moins pour cette fois, à Mézin.

M. Le Maire de Mézin, sollicité, met la Salle de Réunions de la Mairie de Mézin à notre disposition. En conséquence,

La réunion d'ASSEMBLEE GENERALE de notre Association se tiendra :
en la MAIRIE de MEZIN le samedi 23 octobre à 21 heures.

La réunion commencera par le tirage du billet gagnant le Vélo de la Série J de l'Opération "Tckyo". Elle aura un Ordre du Jour très classique : Mot du Président - Rapport financier du Trésorier - Rapport du Directeur de la Mané - Projets d'avenir - Questions diverses.